

#### UNE VILLE PLURIELLE

#### PRIORITE N°4 – FICHE INDICATEUR 4.2



#### **INDICATEUR**

Nombre de places créées dans les structures d'accueil de la petite enfance depuis 2009



Nouvel espace de vie enfantine à la rue Saint-Jean, 30

#### La Ville mène une politique de la petite enfance volontariste pour répondre à une demande croissante de places d'accueil pour les enfants d'âge préscolaire.

En effet, si la population enfantine reste stable, le taux d'activité des femmes augmente tout comme le nombre de ménages monoparentaux et par conséquence, les besoins en structures d'accueil progressent.

Au 31.12.2017, le taux de couverture\* des besoins exprimés par les habitants de la Ville de Genève est élevé puisqu'il atteint 83 %.

#### **OBJECTIF**

200

28

2020 : créer 1'059 places d'accueil supplémentaires

# Tendance en progression 1200 1000 800 751 216 600 471 400 268 203

2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018

• résultat annuel

188

## L'objectif initial de créer 696 places a été atteint en 2017. Le plan directeur communal fixe comme nouvel objectif la création de 363 places entre 2017 et 2020.

■ résultat cumulés avec les années précédentes

La Ville veut pouvoir répondre à la demande des familles et atteindre ainsi un taux de couverture du besoin proche de 100%. En 2017, l'objectif initial planifié a été dépassé puisque 967 nouvelles places d'accueil ont été créées depuis 2010.

\*le taux de couverture est le rapport entre le nombre de places existantes et le nombre de places nécessaires pour répondre aux besoins exprimés

#### **RESULTAT 2010-2018 EVALUATION**

1'042 places créées (dont 44 places en 2018)



#### QUE FAIT LA VILLE?

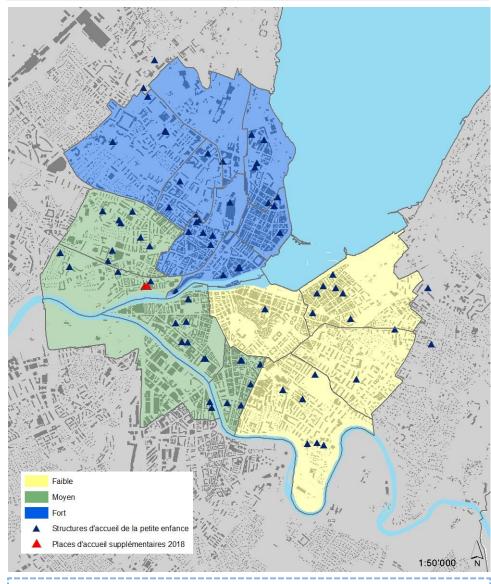
La Ville de Genève subventionne 78 structures d'accueil de la petite enfance (crèches, espaces de vie enfantine (EVE), jardins d'enfants, crèches familiales, crèches de dépannage, éco-crèche, haltejeux, lieux d'accueil parents-enfants). Depuis 2000, la Ville de Genève a créé beaucoup de structures d'accueil supplémentaires.

La municipalité met à disposition <u>un bureau</u> <u>d'information petite enfance (BIPE)</u> qui conseille, oriente, informe et enregistre les demandes d'inscriptions dans les structures d'accueil de la petite enfance, de manière centralisée.

### En 2018, l'objectif est atteint avec au total 1'042 places crées depuis 2010.

44 places supplémentaires ont été créées en 2018 : deux nouveaux espaces de vie enfantine (EVE) ont ouvert à St-Jean : île aux Trésors (+48 places) et Tipi (+20 places) ; L'EVE Edmond-Kaiser poursuit progressivement sa fermeture (-15 places) ; et des variations de places au sein des structures existantes ont occasionné la fermeture de 9 places d'accueil.

#### **TAUX D'OFFRE EN 2018**



Le taux d'offre exprime le nombre de places offertes pour 100 enfants résidants, âgés de 0 à 4 ans. Des disparités sont observées sur le territoire.

Le taux moyen 2018 en Ville de Genève est de 46,4%.

Relevons que les quartiers de Champel et des Eaux- sont plus faiblement dotés (taux inférieurs à la moyenne Ville).

#### **PERSPECTIVES**

La planification du développement de l'offre d'accueil a longtemps été réalisée par opportunité. Depuis 2012, les besoins d'accueil pour les institutions de la petite enfance sont intégrés dans la planification. Ainsi, la méthodologie de la planification scolaire a été étendue à la petite enfance et un rapport est mis à jour annuellement.

Afin de soutenir la création de nouvelles structures d'accueil, la Confédération a mis en place une aide au financement via le programme d'impulsion. Les communes ont ainsi pu bénéficier d'un premier programme sur 8 ans (2003-2011) de 320 millions de francs. Celui-ci a été reconduit deux fois pour des périodes de 4 ans, avec un nouveau crédit se montant à 120 millions de francs à chaque fois.

Une nouvelle enveloppe de 124.5 millions est prévue pour les 4 prochaines années (2019-2023). Ce montant est destiné aux projets qui contribuent à la création de places d'accueil et qui répondent aux critères d'un accueil de type continu sur la journée. En outre, depuis 2010, le fond intercommunal (FI) verse une subvention unique d'investissement (5'000 francs) par place d'accueil aux communes qui en font la demande.

#### Pour la période 2019-2030, une nouvelle planification a été élaborée.

- En 2019, fermeture définitive de *l'EVE Edmond Kaiser (-12 places)*.
- En 2020, 201 nouvelles places seront créées, ouverture de deux espaces de vie enfantine dans l'Eco quartier Jonction (+171 places) et ouverture de l'Ancien Manège à la Cité (+30 places). Un lieu d'accueil pour jeunes enfants et écoliers ouvrira également au Bois de la Bâtie (pas de gain de places fixes).
- Enfin, à l'horizon 2021-2030, cinq projets sont prévus pour un total de 443 nouvelles places: Frontenex 54 (+ 96 places pour 2021), Paroisse Protestante des Eaux-Vives (+ 59 places), Gare des Eaux-Vives (+ 108 places), PAV (+ 100 places), Périmètre Forêt (+ 80 places).

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Date de publication : Juin 2019 Sources : Service de la petite enfance

Contact : Service d'urbanisme (Ville de Genève)

**Email**: monitoring@ville-ge.ch www.ville-geneve.ch/monitoring

Liens : Crèches en Ville de Genève